

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Janvier 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)
Charlène MOUSSET
Laurent BESNARD
Isabelle FRETZ
Alexandre PHILISPART

Daphné PERROT
Patrick WALLET
Hervé LAUREAU
Aurore PREAUD

Yannick CAILLET
Jocelyne COUSSEAU
Gilles BONIN
Laurent CHABRILLAT

Absents excusés :

Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Daphné PERROT
Estelle LANCELOT, pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h11. Elle a été levée à 22h04.

Secrétaire de séance : Aurore PREAUD

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. FINANCES :

1. Tableau des dépenses à fin décembre 2020
2. Approche Budget 2021

II. DÉLIBÉRATIONS :

1. Vote de l'autorisation donnée au Maire d'engager des dépenses d'invT avant vote du budget
2. Vote de l'obligation de demande de permis de démolir
3. Vote de l'obligation de déclaration préalable en cas de divisions de parcelles
4. Vote de l'entreprise retenue pour travaux nouvelle poste
5. Vote d'opposition au transfert de compétence PLUI
6. Vote création d'un sens giratoire sur parking SDF
7. Vote de suppression de primes RIFSEEP en cas de Longue Maladie
8. Vote d'une DM
9. Vote du coût des travaux du S.I.E.G.E + signature par le Maire des conventions
10. Vote tarif cantine employées école
11. Vote de l'avenant de gestion/entretien par SNA des sentiers Vallée Bance

12.

III. POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1. Point travaux sur la commune
2. Point commission Voirie
 - a. Rue de la Chapelle
 - b. Enfouissement route de Gaillon
3. Point école
 - a. Retour sur utilisation SELF
4. Point urbanisme
 - a. Avancement LotiT St-Vincent
 - b. Projets en cours
 - c. Avancement dossier SCEA Perault

IV. QUESTIONS DIVERSES :

1. Natura 2000
2. Règlement intérieur
3. Boitage Agenda
4. Vœux du Maire online...
5. Déchets « sauvages »

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire, Moise CARON, procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h11.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 1^{er} décembre 2020.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. FINANCES :

1. Tableau récapitulatif des dépenses à fin décembre 2020 :

SITUATION DES COMPTES AU 31/12/2020

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 059 236	1 107 119	105%	47 883
Dépenses	1 059 236	902 918	85%	- 156 318
Résultat	-	204 202	EXCÉDENT	204 202

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	480 463	384 069	80%	- 96 394
Dépenses	480 463	407 452	85%	- 73 011
Résultat	-	- 23 383	DÉFICIT	- 23 383

Résultat total	-	180 818	EXCÉDENT	180 818
----------------	---	---------	----------	---------

2. Budget 2021 :

Le compte administratif doit être prêt pour début février 2021 et le budget 2021 sera à voter avant le 31 mars 2021.

Il va falloir prévoir plusieurs réunions de commissions finances afin d'établir le budget 2021.

Un rdv sera à prendre dans les 2 mois qui viennent avec la perceptrice.

II. DÉLIBÉRATIONS :

1/ Vote s'il y a des investissements à voter avant le vote du nouveau budget 2021.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

2/- Vote de l'obligation de demande de permis de démolir :

Le but de ce vote est d'être informé de ce qu'il se passe dans notre village. Qui démolit quoi et comment ? Nous voulons protéger au maximum notre patrimoine.

Rappel de l'association pour la protection du Patrimoine d'Houlbec-Cocherel présidée par Yannick Caillet.

Exemple : dans le prolongement de la rue de la vallée Bance, dans les champs il y a la dernière maison de Meulier de France. Il ne faudrait pas que le propriétaire la détruise.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

3/- Vote de l'obligation de déclaration préalable en cas de divisions de parcelles :

Report du vote au prochain conseil Municipal.

4/- Vote de l'entreprise retenue pour les travaux de la nouvelle poste :

Plusieurs devis ont été fait auprès de différentes entreprises pour la délocalisation de la nouvelle agence postale communale et le bureau destiné aux associations.

Le devis retenu pour le gros œuvre est celui de : **DF CONSTRUCTIONS**

- ✓ Agence postale : 19930 euros HT soit 23916 TTC
- ✓ Bureau des associations : 11818 euros HT soit 14181.60 TTC

TOTAL : 38097.60 euros TTC avec un effort de 3.9% de réduction.

Le devis retenu pour l'électricité est celui de : **GH ELEC**

- ✓ Agence postale : 2731.08 euros HT soit 3277.30 euros TTC
- ✓ Bureau des associations : 2098.77 HT soit 2518.52 euros TTC

TOTAL : 5795.82 euros TTC

Il manquera juste la peinture.

TOTAL des 2 devis : 42395.84 euros TTC

Il est important de mettre en avant que la Poste débloque une subvention de 20KE + un financement de 50% du lot postal soit environ 11KE.

D'autres subventions ont été demandées auprès de la SNA et de la DETR.

Si tout est accordé, les travaux seraient subventionnés à hauteur d'environ 80%.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

5/ Vote d'opposition au transfert de compétence PLUI :

Le but ici est de garder notre souveraineté au sein de la commune.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

6/- Vote pour la création d'un sens giratoire sur parking SDF :

Les places de parking ont bien été réalisées ainsi que le passage piéton devant l'entrée de l'école.

Le devis retenu pour les tracés du sens giratoire et le déplacement des panneaux de signalisation s'élève à 628.35 euros HT soit 753.90 euros TTC.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	1	Pour :	14
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

Alexandre PHILISPART s'abstient.

7/-Vote de suppression de primes RIFSEEP en cas de Longue Maladie :

Annulation du Vote qui n'a pas lieu d'être.

8/- Vote d'une DM :

Une DM est une « décision Modificative ».

Il s'agit d'un jeu d'écriture vu avec la perceptrice concernant un montant de 114 euros.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

9/- Vote des du coût des travaux du S.I.E.G.E + signature par le Maire des conventions :

Les travaux concernant différentes rues de la commune ont été chiffré :

	COUT en KE	Part communale %	Montant HT de la part communale
Rue de la Chapelle :			
- Enfouissement des réseaux	100 KE	20% HT	16 666.67 euros HT
- Eclairage public	45 KE	20% HT	7500 euros HT
- Telecom	25 KE	30% HT	10 417 euros HT
Rue de la vallée Bance :			
- Eclairage	12 KE	20% HT	2000 euros HT
Rue de la Fortelle : (travaux qui se feront en 3 tranches)			
1 ^{ère} tranche			
- Enfouissement des réseaux	90 KE	7% HT	5250 euros HT
- Eclairage	25 KE	20% HT	4066.67 euros HT
- Telecom	10 KE	30% HT	4167 euros HT
	307 KE	TOTAL =	50 067.34 euros HT

Cela signifie que pour un montant de 307KE de travaux engagés, la part communale engagée, elle, ne sera que de 50 067.34 euros soit environ 16% du montant global.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

10/- Vote tarif cantine employées école :

Depuis le 16 mai 2019, les employés de la commune et de l'école sont autorisés à manger à la cantine. Le tarif était le même que pour les personnes hors de la commune (6.40 euros le repas). Il est décidé de le ramener à 5.20 euros le repas soit 1.20 euros de moins.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

11/- Vote de l'avenant de gestion/entretien par SNA des sentiers Vallée Bance :

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter.

Contre : 15	Abstention : 0	Pour : 0
--------------------	-----------------------	-----------------

III. POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1/- Point commission voirie :

- ✓ Rue de la chapelle : 1ère tranche votée des travaux
- ✓ Route de Gaillon :

2 mois de travaux du 18/01/2021 au 18/03/2021 sont lancés. Le lot 117 a été prêté par la commune afin d'y loger tout le matériel et les matériaux utiles à la réalisation des travaux.

Ce terrain faisant l'objet d'une copropriété entre 116 logements, la commune leur a fait suivre un courrier informatif.

- ✓ La taille des haies dans la commune est terminée. Il reste juste quelques chemins à désencombrer.
- ✓ L'élagage des érables, tilleuls dans les clos de la coudraye, de la chataigneraie, des marguerites ... va débiter.
- ✓ Des devis sont en cours sur la commune afin de se débarrasser d'arbres qui menacent de tomber.

2/- Point école :

Le self est bien perçu par les enfants.

3 services distincts ont été établis.

3/- Point urbanisme :

- ✓ Lotissement st Vincent :

La DACT (date d'achèvement des travaux) n'est pas encore actée.

La vente des parcelles avance.

- ✓ Projets en cours :

- Construction en cours d'une bâtisse dans la Côte de la Chesnaye.
- La commune réfléchit à créer comme à Pacy-sur Eure un pôle paramédical (plusieurs demandes ont été faites : podologue, dentiste...)

Zone paramédicale



- Un groupe de travail a été mis en place afin de d'avancer sur le projet « Centre bourg » :

Centre bourg



Il est prévu d'y implanter notamment, une résidence pour séniors non médicalisée, des commerces, des logements pour les aidants et pour les jeunes, une place de marché (comme à Ménilles) ...

✓ Avancement dossier SCEA Perault

Une réunion s'est tenue à la chambre de l'agriculture.

La décision quant à l'avancement du dossier sera rendue le 2 février 2021 comprenant en tout état de cause 74 recommandations dont 42 qui seront à prioriser, à savoir dont le coût est peu élevé mais les effets immédiats sur l'entourage de la ferme.

IV- QUESTIONS DIVERSES:

- ✓ Natura 2000 : Nous devons nommer de nouveaux représentants au COPIL d'ici fin février 2021. Il s'agit de préserver notre faune, notre flore, et nos espèces d'oiseaux et autres protégées.
- ✓ Règlement intérieur : un groupe de travail composé de M Le Maire, Gilles BONIN et Aurore PREAUD est monté afin de travailler sur le règlement intérieur concernant le fonctionnement de la commune.
- ✓ Boitage Agenda : un boitage est prévu d'ici la fin du mois de janvier afin de distribuer les nouveaux agendas de la commune.
- ✓ Vœux du Maire : les vœux en présentiel sont annulés en raison de la crise sanitaire. Il se feront de manière virtuelle.
- ✓ Déchets « sauvages » : il a été recensé durant ses derniers mois beaucoup de déchets « sauvages » dans la commune soit aux abords de la forêt, soit à côté des poubelles près de l'ancienne mairie. La SNA va donc dans un premier temps déplacer les containers à verre à l'entrée de la rue de la chapelle ainsi que les poubelles vers un lieu encore à déterminer.

La séance a été levée à 22h04.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **Février 2021 à 19h** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.